

Sarrancolin le 21 Octobre 2025

"Sarrancolin, le lien du cœur"
mail: sarrancolin.2026@gmail.com
facebook: www.facebook.com/sarrancolin2026

Chers Sarrancolinoises et Sarrancolinois

Beaucoup d'entre vous ont manifesté un certain mécontentement de la gestion municipale actuelle qui s'est notamment concrétisé par la démission de plusieurs élus. Je connais les difficultés attachées aux lourdeurs administratives et à l'exposition locale d'un maire et c'est donc avec sérénité que je m'adresse à vous sans recherche de polémique. Certaines réalisations récentes comme le nouveau parking et le Jardin de Marie reçoivent mon approbation sans réserve. Par ailleurs la dette abyssale de la commune en 2014 qui était une des causes de ma démission de maire en 2015 semble aujourd'hui en bonne voie de redressement. Il n'avait pas été question pour moi de voter en 2020 pour la liste de quelqu'un que je ne connaissais pas et c'est pourquoi je m'étais présenté seul, sûr de ne pas être élu mais en accord avec ma conscience.

La pré-campagne pour les élections municipales de Mars 2026 (si elles ne sont pas décalées) est ouverte depuis le 1er septembre et, après mûre réflexion et plusieurs sollicitations, je propose de présenter une liste. **Je suis donc aujourd'hui à la recherche d'hommes et de femmes motivés intéressés pour vivre ensemble cette aventure citoyenne.** Il conviendra bien sûr de discuter ensemble sur cet engagement avant de le formaliser et des réunions s'imposeront pour faire l'analyse de l'état de la commune notamment au plan financier et ensuite élaborer ensemble quelques projets. Mais pour moi, les mots d'ordre seront avant tout **Respect et Proximité** afin de redonner de l'unité et de la cohésion à notre village que nous aimons tant.

La liste "**Sarrancolin, le lien du cœur**" que je proposerai devra être à l'écoute et au soutien des habitants de notre village et des associations qui le font vivre dans un environnement dont il faudra assurer la pérennité notamment dans les domaines de l'éducation et jeunesse (école), de la santé et action sociale (centre de santé, emploi, logement), de l'aménagement (habitat, rénovation urbaine), des infrastructures et voirie (routes, eau, entretien, accessibilité), des transports et mobilité (covoiturage, bornes électriques, vélos), de l'environnement (déchets, pollution, biodiversité, espaces verts, forêts, chemins), de la sécurité (circulation, vidéoprotection, centre de secours), du développement économique (commerces, hébergements, tourisme, camping, zone d'activités), de la culture et des arts (salle de spectacle), du sport et vie associative (bibliothèque, salles communales, courts de tennis, stade), de la communication (numérique, presse, radio).

Les règles sur le mode de scrutin pour les villages de 500 à 1000 habitants ont changé et font place à un **scrutin de liste majoritaire paritaire**. Il faut donc pour Sarrancolin qui compte 550 habitants présenter une liste de 15 conseillers municipaux **alternant hommes et femmes**, sans possibilité de panacher et de rayer un nom. Un amendement permet cependant de considérer une liste complète à partir de 13 noms et également d'en mettre deux de plus comme «jokers» en cas de futures élections partielles en cours de mandat. Il faut donc un minimum de 13 noms et un maximum de 17. Quatre adjoints au maximum peuvent être nommés, le premier pouvant être homme ou femme indépendamment du sexe du maire.

Je compte sur vous

Amitiés

Francis Bossuat
sarrancolin.2026@gmail.com
50 Chemin de Portailhet
65410 Sarrancolin

